

COPIE CERTIFIEE
CONFORME



SARL A.S. CONCEPT IMMO

12 RUE CHATEAU DE RIBAUTE

31130 QUINT-FONSEGRIVES

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 7010Z

SIRET : 90191743500017

SOMMAIRE

SARL A.S. CONCEPT IMMO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXES COMPTES	3
Annexe des comptes annuels	4
IMPRIMES FISCAUX	7
Réel simplifié BIC (2023)	8

Comptes Annuels :

Au 31 décembre 2023

ANNEXES COMPTES

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A.S. CONCEPT IMMO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE
CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

Produites	Informations	
	Non produites NS	NA
0		
0		
0		
0		
0		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A.S. CONCEPT IMMO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.S. CONCEPT IMMO			
Adresse	12 RUE CHATEAU DE RIBAUTE		
	31130 QUINT-FONSEGRIVES		
Activité (s) exercée (s)	Activités des sièges sociaux	N° Siret	90191743500017

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	200 000			200 000
TOTAL GÉNÉRAL	200 000			200 000

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.					
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Total des immobilisations corporelles					
TOTAL GÉNÉRAL					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A.S. CONCEPT IMMO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	7 880	7 880	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	7 880	7 880	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	-868	-868		
Fournisseurs et comptes rattachés	480	480		
Autres dettes	74 146	74 146		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	73 758	73 758		

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
------------------------	---

Comptes Annuels :

Au 31 décembre 2023

IMPRIMES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL A.S. CONCEPT IMMO 12 RUE CHATEAU DE RIBAUTE 31130 QUINT-FONSEGRIVES	
SIRET 9 0 1 9 1 7 4 3 5 0 0 0 1 7	Mél : concepthebitat31000@gmail.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sièges sociaux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	24 382	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>
	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	-----------	--	-------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
ROUSSET EXPERTISE 45 AVENUE DE TOULOUSE 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE Tél : 0561245047			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 04/03/24 Lieu : TOULOUSE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : GERANT AIT OUBBA
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature

Désignation de l'entreprise		SARL A.S. CONCEPT IMMO		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		12 RUE CHATEAU DE RIBAUTE 31130 QUINT-FONSEGRIVES			
SIRET		9 0 1 9 1 7 4 3 5 0 0 0 1 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12	

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres *	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	200 000	
	Total I (5)	044	048	200 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises *	050	052		
		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070	7 800	
		072	074	80	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	100 000	
	Disponibilités	084	086	50 951	
	Charges constatées d'avance*	092	094		
	Total II	096	098	158 831	
	Total général (I + II)	110	112	358 831	

PASSIF		Exercice N NET	
		I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	200 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	20 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	44 972
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	20 101
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	285 073
DETTES (7)	Provisions pour risques et charges	Total II 154	
	Emprunts et dettes assimilées	156	-868
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	480
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 1 090)	172	74 146
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	73 758
Total général (I + II + III)		180	358 831

RENVUIS			
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
			services *			217		218	78 000
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	78 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	2 340
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *				243	755	)	244	755
	Rémunérations du personnel*							250	50 966
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	
	Dotations aux amortissements*							254	
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		}	262
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	54 060	

I- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)		280	868		Charges financières (V)		294	426
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347					300	624
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	3 657

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)

							310	20 101
--	--	--	--	--	--	--	-----	--------

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

20 101

314

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
Provisions non déductibles*					322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	3 657		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	624	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)	345							
BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352

24 382

354

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370

24 382

372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUESFormulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.S. CONCEPT IMMO

Néant ☐ *

Annexe au Code de gestion des impôts

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	200 000	482		484		486	200 000	
TOTAL		490	200 000	492		494		496	200 000	

II		AMORTISSEMENTS									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
									Court terme *	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578		580		582		584		586		587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL		596			585		597		599			

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.S. CONCEPT IMMO

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	15 600
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	355
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

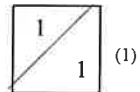
Désignation de l'entreprise : SARL A.S. CONCEPT IMMO		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires".

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 901917435

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.S. CONCEPT IMMO

ADRESSE (voie) 12 RUE CHATEAU DE RIBAUTE

CODE POSTAL 31130 VILLE QUINT-FONSEGRIVES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AIT OUBBA Prénom(s) SLIMAN
Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 20 000,00
Naissance : Date 24/08/1975 N° Département 99 Commune MEKNES Pays Maroc
Adresse : N° 9 Voie CHEMIN DE PALEFICAT
Code Postal 31200 Commune TOULOUSE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☐ Néant *(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

9 0 1 9 1 7 4 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.S. CONCEPT IMMO

ADRESSE (voie)

12 RUE CHATEAU DE RIBAUTE

CODE POSTAL

31130

VILLE

QUINT-FONSEGRIVES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

SARL

Dénomination

CONCEPT HABITAT

N° SIREN (si société établie en France)

840017628

% de détention

100,00

Adresse :

N°

12

Voie

RUE DU CHATEAU DE RIBAUTE

Code Postal

31130

Commune

QUINT-FONSEGRIVES

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	90191743500017	7010Z
SARL A.S. CONCEPT IMMO 2 RUE CHATEAU DE RIBAUTE 41130 QUINT-FONSEGRIVES	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	24 382
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	24 382
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		24 382
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

A.S. CONCEPT IMMO
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 200 000 euros
Siège social : 12 rue du Château de Ribaute 31130 QUINT-FONSEGRIVES
901 917 435 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 20 100,89 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	20 100,89 euros
Outre un prélèvement sur le compte « autres réserves » de	44 899,11 euros
- A titre de dividendes à l'associé unique	65 000,00 euros
Soit 3,25 euros par part sociale.	

Les dividendes seront mis en paiement dans les délais légaux.

Les cotisations sociales dues sur les dividendes versés au gérant majoritaire seront prises en charge par la Société.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 65 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Dividendes distribués : 20 000 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 euros.

Certifié conforme
La Gérance

